



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DU 21/02/2014.

Présence : Sont présents : le président, la vice-présidente, le trésorier, la vice trésorière, le secrétaire.
Jean Claude (membre d'honneur), Pascale (vice secrétaire) sont excusés.

Ouverture : La séance est ouverte à 18h40.

Point 1 : Après plusieurs déplacements chez Quechua, il en est qu'ils ne font la broderie que sur polaire ou molleton. Sur les T-Shirts ils ne pratiquent que la sublimation avec un prix de maquette à 50€. Les modèles sont permanents les tailles vont de XS à XXXL. Ils ajoutent gratuitement Arc Club Clusien autour du logo mais pour un prénom il faut doubler le prix de la sublimation.

Point 2 : La discussion est reportée ultérieurement car il faut préalablement connaître la disponibilité des archers avant d'affecter des postes.

Point 3 : Nous n'avons pas encore les listes noires pour les archers qui ne peuvent pas participer aux DR de niveau inférieures.
Le 04 mai se déroulera la DR à Valaurie. Le frère de Anne accueillera les archers la veille. Pour la DRE du 11 mai à St Laurent de Chamousset, le départ se fera la veille également. Grégory doit faire un mail pour savoir qui est intéressé à participer à ses épreuves sachant qu'il y a des ponts.

Point 4 : Il y a 2 possibilités de réservation sur Chagny. L'auberge de la Musardière (chambres entre 56 et 65€) et l'hôtel le Chagny (chambres à 60€). Le club prendra en charge les frais liés au transport : autoroute, péage, carburant et prévoie la location de 2 minibus (réservés). Les archers (et accompagnateurs) payeront leur chambre d'hôtel, leur repas et boissons. La participation au concours se fera le matin ou après midi et le retour le dimanche en fin d'après midi.

Point 5 : Pour la saison prochaine, le club fera une demande de Label de Bronze. Certaines conditions sont déjà remplies par les activités du club.
La prochaine réunion aura lieu le 28/03/2014 à 18h30.

Clôture de la séance à 20h50.

Le président : J.J. Grosset-Bourbange

Le secrétaire : G. Turbelin